

Bénéficiaires cibles

Les bénéficiaires directs du programme de formation sont les décideurs gouvernementaux et institutionnels en charge de la problématique de la Diaspora en Afrique, et dans d'autres pays ACP traitant de la gestion des migrations, de l'intégration et du développement. Le programme inclut également les décideurs des organismes régionaux dans les pays en développement, les représentants de la société civile, les praticiens du développement, les principaux bailleurs de fonds, et les organisations internationales directement impliqués dans les politiques de migration et les implémentations pratiques dans leurs secteurs de travail.

Méthodologie

Le programme de formation en renforcement des capacités adopte une méthodologie innovante qui combine un mélange d'exposés théoriques, des exemples des meilleures pratiques et de capacité technique à l'élaboration des politiques de développement intégrant la thématique migration et développement. La formation est dispensée aussi bien en Français qu'en Anglais.

Animateurs du Programme de formation du Centre

Les diverses composantes du programme de formation en renforcement des capacités que propose le Centre sont conduites et animées par une équipe d'experts internationaux de haut niveau, disposant d'une expertise avérée dans le domaine de la thématique migration et développement. Il s'agit des personnes ressources essentielles de l'ADPC et des membres des réseaux de professionnels externes établies dans différentes régions.

Expérience du Centre dans le domaine de formation

ADPC est la première institution qui a mis au point ce programme innovant de formation et de renforcement des capacités adapté aux besoins spécifiques des acteurs gouvernementaux et autres institutions publiques nationales en charge de la thématique migration et développement, des organisations de la société civile

dans les pays en développement actif dans ce domaine, et des organismes d'intégration régionale. Depuis 2009,

ADPC propose et exécute des programmes de formation et de renforcement des capacités des responsables des politiques des gouvernements et institutions publiques des pays ACP en charge de la thématique migration et développement, de la Diaspora et des questions connexes. A ce jour, Nous avons animé des sessions de formation et de renforcement des capacités dans 27 pays ACP tels que : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Tchad, Ethiopie, Ghana, Haïti, Côte d'Ivoire, Kenya, Lesotho, Libéria, Mali, Nigéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Gambie, Timor Leste, Trinidad et Tobago, l'Ouganda et le Zimbabwe. Au total, nous avons formé 178 responsables des politiques des gouvernements et institutions publiques dont les missions sont en rapport avec la Diaspora dans leurs pays respectifs. À cet égard, ADPC a connu un franc succès dans la réalisation de son programme de renforcement des capacités considéré comme étant de haute qualité, efficace et apprécié par les bénéficiaires. Les gouvernements et institutions intéressés peuvent contacter à :

African Diaspora Policy Centre (ADPC)
Zeestraat 100, 2518 AD la Haye, Pays-Bas
Tél. + 31 70 753 77 31
e-mail: info@diaspora-Centre.org



Le Programme de Formation en Migration et Développement de l'ADPC

www.diaspora-centre.org

Programme de formation en Migration et Développement

A propos du Centre en politique de la Diaspora Africaine « ADPC »

Le Centre en politique de la Diaspora Africaine, *The African Diaspora Policy Centre (ADPC) en Anglais*, est l'un des principaux «think tanks» africains de la diaspora dans le domaine de la thématique « Migration et Développement ». Le Centre s'est spécialisé en renforcement des capacités des décideurs politiques des nouvelles institutions publiques des Etats ACP orientées vers la Diaspora. Nous sommes d'avis que sans le renforcement des capacités de ces acteurs publics en charge de ces nouvelles institutions dont les actions axées sur la Diaspora, les pays en développement ne pourront ni relever avec succès les défis de la migration auxquels ils sont confrontés, ni bénéficier des opportunités et des potentiels de développement qu'offrent leurs migrants et leurs diasporas. Nous sommes fermement convaincus que le renforcement des capacités décisionnelles de ces acteurs publics des pays en développement en charge de la migration est de nature à les aider à engager efficacement leurs migrants et leurs diasporas dans des actions de développement global de leurs pays d'origine sur une grande échelle, et de manière durable.

Justification d'un programme de formation en renforcement des capacités

Au cours de ces dernières années, la perception de nombreux gouvernements des pays ACP a connu une évolution positive significative vis-à-vis de leurs migrants et de leurs diasporas. Les migrants et les diasporas sont de plus en plus considérés par les pays de départ comme des acteurs positifs et porteurs des contributions

substantielles au développement de leurs pays d'origine. Ce, non seulement en termes des transferts de fonds, mais aussi en termes d'apports des connaissances et des compétences, de promotion du commerce, du tourisme et des investissements étrangers directs (IED), de création d'entreprise et de stimulation de l'esprit entrepreneurial. Ces différents apports requièrent de la part des animateurs des nouvelles institutions des Etats et régions ACP orientées vers l'accueil des migrants de retour au pays et de la Diaspora, l'adoption et la conduite des politiques et programmes adéquats répondant aux aspirations de ces derniers. Le présent programme de formation conçu par le Centre tend à rencontrer ces exigences et à aider les décideurs politiques à renforcer leurs capacités s'agissant du concept de migration et développement et en matière de formulation des politiques et programmes idoines, rendant plus performants les nouveaux ministères ou autres institutions en charge de la Diaspora et des migrants.

But du programme: le principal but du programme de formation est, comme indiqué plus haut, de contribuer au renforcement des capacités des décideurs politiques des Etats ACP concernés, en connaissances essentielles, en compétences et en outils nécessaires en vue d'une meilleure maîtrise du concept de migration, de la diaspora et du développement (M&D), qui leur permettent d'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques et programmes visant à maximiser les contributions de leurs migrants et diasporas au développement de leurs pays d'origine respectifs

Le Programme de formation propose les services suivants :

1) Ateliers de renforcement des capacités adaptées à des besoins spécifiques et élaboration des politiques des pays ACP en thématique Migration et Développement et son intégration dans la politique nationale et régionale de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR)

ainsi que de la réalisation des Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) .

2) Une assistance technique directe sous forme de conseil, coaching et mentorat.

3) Cours en ligne pour continuer à se former et qui permet la mise à niveau des dernières connaissances dans le domaine.

Objectifs du Programme de formation

Le programme de formation vise les objectifs suivants :

- Faciliter une meilleure compréhension du lien entre migration et développement, et permettre d'acquérir des connaissances pertinentes et des informations adaptées aux besoins spécifiques des participants en vue de l'élaboration des politiques et programmes d'action répondant aux nécessités du terrain, en intégrant la migration dans la planification du développement.
- Transmettre les meilleures pratiques et enseignements tirés des expériences d'engagement des diasporas pour le développement dans les divers pays d'origine et d'autres continents.
- Acquérir la capacité technique nécessaire pour concevoir une politique migratoire nationale permettant d'opérer des choix des politiques mieux éclairés et des décisions mieux adaptées pour des interventions pratiques.
- La capacité de concevoir et de mettre en oeuvre des instruments des politiques efficaces qui facilitent l'institutionnalisation des relations avec les migrants et la Diaspora et leur intégration dans l'agenda de développement dans l'ensemble national.
- La capacité d'élaboration des mécanismes pour les approches de politique régionale efficace aux mouvements de migration pouvant favoriser des alliances et des partenariats stratégiques entre les pays concernés dans le domaine de migration et développement.